

**CONTRIBUTION**  
**CHAPITRE 4 – ÉDUCATION**  
**4-1 – ÉCOLE, COLLÈGE ET LYCÉE**

Cette contribution reprend l'idée souvent développée par François BAYROU mais à peine effleurée dans le document de travail pour Arras (« création de taille réduite pour les élèves des collèges les plus défavorisés »),

**le collège « hors les murs »**

Cette idée a, durant la campagne présidentielle, trouvé un écho plus que favorable auprès des communautés éducatives, tant chez les professeurs de collège que dans les équipes de direction auxquelles j'appartiens en tant que gestionnaire de collège (« intendant »).

Le constat est récurrent, chaque classe de collège subit l'influence néfaste du comportement de un ou deux élèves maximum.

Ces élèves, perdus en classe car perdus dans leur vie personnelle, méritent des réponses pédagogiques que le collège ne peut leur donner. La seule réponse après accumulation de dysfonctionnements graves reste le conseil de discipline c'est-à-dire, *in fine*, la re-scolarisation dans un cadre similaire à celui dans lequel l'élève a connu l'échec.

Il conviendrait de les re-scolariser dans un cadre adapté à leur souffrance et leur déviance. C'est à dire une petite structure fortement dotée en personnels spécialisés (éducateurs, psychologues, infirmières, assistante sociale), en personnels volontaires pour mener ce projet ambitieux que de ramener à l'école et au-delà de redonner des repères, du sens, à ces enfants qui s'en éloignent.

Cet établissement, autorisé à déroger aux programmes nationaux, mettrait en place des pédagogies différenciées, adaptées à chaque élève tant dans le temps que dans le contenu des enseignements.

Je souligne particulièrement l'importance du volontariat des équipes mises en place, volontariat individuel mais également volonté de travailler en équipe « choisie » sur des projets et des objectifs communs.

Des dispositifs existent tel que les dispositifs relais mais sont lourds en terme de gestion pédagogique, administrative et financière.

En 2003, un rapport pointait déjà les forces (« convictions fortes et véritable militantisme – réussites parfois exceptionnelles qu'ils peuvent entraîner – équipes parfois soutenues, nourries et dynamisées ») mais aussi les faiblesses de ces dispositifs (« inégalement répartis sur le territoire – différences notables de stratégies académiques et départementales – équipes parfois laissées dans une relative solitude – situations très diverses d'un établissement à l'autre »).

Ces constats démontrent tout l'intérêt de mettre en place un dispositif national, homogène tant géographiquement qu'en terme de moyens et d'organisation : le collège « hors les murs ».